



Une nouvelle approche du territoire : densité de population et accessibilité aux services

En Corse, si l'essentiel du territoire est constitué de communes très peu densément peuplées, la population est plutôt concentrée dans les communes de densité intermédiaire, les plus urbaines. Les temps d'accès aux équipements de la vie courante sont plus élevés que sur le continent, en particulier dans les espaces les plus ruraux.

Marie-Pierre Nicolai, Insee

La définition de l'espace rural a évolué avec le développement des villes et les besoins de la population en matière d'accès aux services, commerces, emplois. Situés en périphérie des villes, les territoires « ruraux » n'évoquent plus systématiquement des espaces agricoles mais font davantage référence aujourd'hui à un cadre de vie : paysage, discontinuité du bâti, faible densité de population. Pour tenir compte de ces évolutions, l'Insee propose une nouvelle approche fondée sur le degré de densité de population des territoires. Cette approche identifie quatre types d'espaces : les communes densément peuplées, celles de densité intermédiaire, de faible densité et de très faible densité.

Beaucoup de communes très peu denses

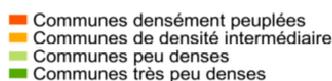
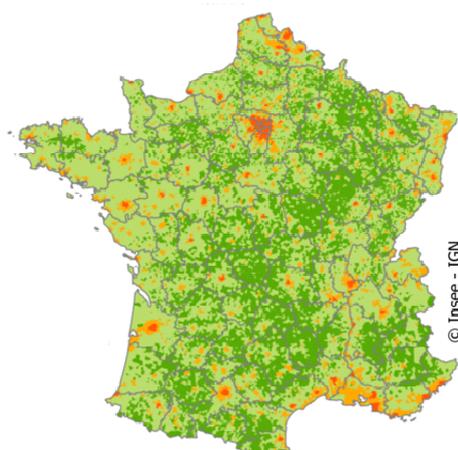
La Corse, à l'image d'une quarantaine de départements, ne compte aucune commune densément peuplée.

Communes de France continentale par degré de densité

Au niveau national, cette catégorie ne représente que 2 % des communes, regroupant principalement les grandes métropoles françaises. Les communes de densité intermédiaire sont très peu nombreuses sur l'île avec seulement Ajaccio en Corse-du-Sud et sept communes en Haute-Corse : Bastia, Biguglia, Borgo, Furiani, San-Martino-di-Lota, Santa-Maria-di-Lota et Ville-di-Pietrabugno. Associées aux communes peu denses elles représentent moins d'un tiers des communes de l'île.

L'essentiel du territoire insulaire est constitué de communes très peu denses : sept communes sur dix, classification comparable à celle du Cantal ou de la Nièvre. Cette ruralité semble toutefois moins accentuée en Corse que dans la Creuse ou la Lozère où plus de huit communes sur dix sont très peu denses.

Communes de Corse par degré de densité



Une population concentrée sur une faible partie du territoire

La population de la Corse est fortement concentrée sur une faible portion du territoire. Dans les départements ne dénombant aucune commune dense, les communes de densité intermédiaire sont les plus urbaines. Elles abritent 36 % de la population sur 4 % du territoire. En Corse, ce ratio est de 44 % pour 3 % du territoire. Il situe les départements insulaires parmi les sept premiers départements pour la part de la population résidant dans ces communes urbaines, à l'inverse de la Lozère et de la Creuse où cette part est la plus faible. Les communes peu denses de l'île concentrent également 44 % de la population. Cette répartition de population entre communes de densité intermédiaire et peu denses est proche de celle d'autres départements caractérisés par leur relief ou leur enclavement, tels les Hautes-Pyrénées ou les Hautes-Alpes. Enfin, seulement 12 % de la population corse réside dans les communes très peu denses, sur 56 % du territoire.

Habiter dans des espaces peu ou très peu densément peuplés devient pénalisant lorsque les temps d'accès aux services sont longs. On parle alors d'isolement des territoires ou de leur population.

Des temps d'accès aux équipements plus longs en Corse

En Corse comme ailleurs, les temps d'accès aux équipements sont inversement proportionnels à la densité des territoires. Cependant, ils sont plus élevés dans la région.

Résider dans une commune très peu dense implique un accès particulièrement long aux services. Ainsi, accéder aux équipements du panier de vie courante, tels qu'un supermarché, un médecin, ou un collège, nécessite un temps moyen de 21 minutes dans la région, quand 10 minutes suffisent en moyenne sur le continent. Sur l'île, le temps d'accès est aussi plus élevé que dans les autres départements à dominante rurale : 14 minutes en moyenne dans les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute Provence, en Lozère ou dans la Nièvre. Dans les territoires peu denses, les temps d'accès moyens à cette même gamme d'équipements sont de 9 minutes en Corse et de 6 minutes au niveau national. Plus courts dans les communes de densité intermédiaire, ils atteignent 4 minutes, proches de la moyenne nationale (3 minutes).

Six habitants sur dix accèdent au panier de vie courante en moins de 7 minutes

Au niveau national, 90 % de la population a accès aux équipements de la vie courante en moins de 7 minutes. En Corse, cette proportion est beaucoup plus faible : 57 %. Dans la région toutefois, la concentration de la population dans les communes de densité intermédiaire et peu denses réduit la part des ménages pénalisés par l'éloignement aux services. Ainsi, par rapport à certains départements à dominante rurale tels que la Creuse, la Lozère, le Cantal ou le Gers, c'est en Corse que les habitants sont les plus nombreux à accéder au panier de vie courante en moins de 7 minutes. ■

Caractéristiques des communes selon leur degré de densité

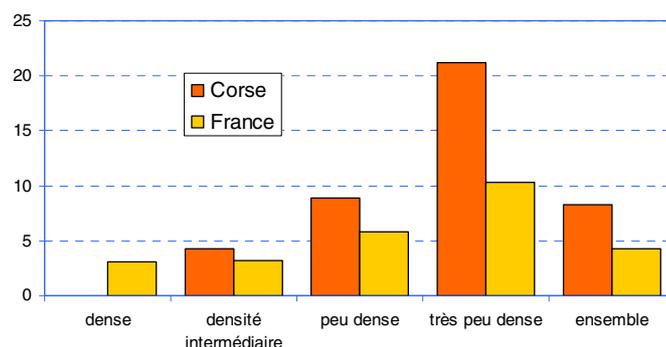
Répartition (en %)

	Densément peuplées	Densité intermédiaire	Peu denses	Très peu denses	Total
Corse					
Communes		2	29	69	100
Superficie		3	41	56	100
Population		44	44	12	100
Départements sans communes denses (nombre : 41)					
Communes		4	46	50	100
Superficie		4	50	46	100
Population		36	52	12	100
France					
Communes	2	8	54	36	100
Superficie	1	8	57	34	100
Population	35	30	31	4	100

Source : Insee, Recensement de la population.

Temps d'accès moyen aux équipements du panier de vie courante par degré de densité

(en minutes)



Source : Insee, Base permanente des équipements, Distancier Metric.

Définitions

La nouvelle typologie de l'Insee s'inspire de la classification européenne urbain-rural conçue à partir des données carroyées de population. Elle permet de définir 3 types d'espace :

- 1- les communes densément peuplées** dont la densité de population au carreau est d'au moins 1 500 habitants par km² et qui comptabilisent un minimum de 50 000 habitants ;
- 2- les communes de densité intermédiaire** : les carreaux contigus ayant une densité de population d'au moins 300 habitants par km² et un minimum de 5 000 habitants ;
- 3- Les communes peu denses** : les carreaux contigus ayant une densité de population de moins de 300 habitants par km² et moins de 5 000 habitants.

Avec cette typologie, 90 % des communes françaises sont « rurales ». L'Insee rajoute alors un 4^e degré en partant de la « maille rurale » (peu dense) :

- 4- les communes très peu denses** : carreaux de densité de population d'au moins 25 habitants par km² et moins de 300 habitants.

Temps d'accès : représentent, pour chaque commune, la moyenne des temps d'accès aller à chacun des équipements du panier. Ils sont calculés à partir du distancier Insee Métrix et reflètent des temps de parcours par la route.

Insee Corse
Résidence du Cardo
rue des Magnolias
CS 70 907
20700 Ajaccio Cedex 9

Directeur de la publication :
Alain Tempier

Rédactrice en chef :
Angela Tirroloni

ISSN : 2268-1493

©Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « L'accès aux services, une question de densité de territoires », Insee Première, n°1579 - janvier 2016
- Base permanente des équipements : www.insee.fr, Accueil > Base de données > Les fichiers détails > BPE

